

**REPUBLIQUE DUCAMEROUN**

Paix - Travail - Patrie

-----  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**  
-----

N°2001/\_\_\_\_\_/L/MINEFI/STAT/DEM

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace - Work- Fatherland*

-----  
**MINISTRY OF ECONOMY  
AND FINANCE**  
-----

YAOUNDE , LE

The

***Le Ministre d'Etat***

**A M., Mme \_\_\_\_\_**

Objet : Votre participation à la Deuxième  
Enquête Camerounaise Auprès  
Des Ménages

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre ménage a été retenu dans un large échantillon de plus de 12 000 ménages dans le cadre de la réalisation de la Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 2), qui se déroule sur l'ensemble du Territoire national du 01/06/01 au 30/09/01.

Il me plaît par conséquent de solliciter votre précieuse contribution à la réussite de cette opération dont les informations collectées permettront au Gouvernement de mettre en place des bases d'un dispositif permanent de suivi et d'évaluation des conditions de vie des ménages en général et du Programme de réduction de la pauvreté en particulier.

A cet effet, une équipe d'enquêteurs de mon Département Ministériel vous soumettra à des interviews visant à collecter un certain nombre d'informations. Ces informations portent sur la composition de votre ménage, ses caractéristiques, la santé des membres du ménage, les caractéristiques de votre logement, son équipement, les naissances et les décès ; perception des conditions de vie, les dépenses alimentaires et non alimentaires du ménage, etc...

Certaines questions seront plus spécifiques et s'adresseront aux enfants et aux femmes âgées de 15 à 49 ans. Ces questions concernent l'éducation, la situation d'activité, la fécondité des femmes, l'anthropométrie et la couverture vaccinale;

Les indicateurs élaborés au cours de cette importante opération permettront aux autorités de prendre des mesures visant à améliorer le niveau de vie des ménages en terme d'accès à l'éducation, à la santé, à la propriété, à l'eau potable, aux conditions d'habitat et en terme de consommation.

Ces renseignements seront tenus confidentiels au terme de la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les recensements et enquêtes statistiques et ne sauront en aucun cas être utilisées à des fins de poursuites judiciaires ou fiscales.

Vous en remerciant par avance pour votre franche collaboration, je vous prie d'agréer, M. (Mme)....., l'expression de ma considération distinguée.